**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2023**

L’an deux mil dix vingt-trois le douze décembre à 20 heures 30 le conseil municipal légalement convoqué, s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Christophe Baguet.

Etaient présents Laurence Dufiet, Laurent Bach, Caroline Marx, Maurice Decat, Caroline Peteau, Franck Laugier, Martial Quinton, Christelle Lescat et Isabelle Daveau

Absents excusés : Anne-Elisabeth Bourguignon qui a donné pouvoir à Franck Laugier, Harold Maximo qui a donné pouvoir à Caroline Marx, Victor Lopes qui a donné pouvoir à Laurent Bach et Virginie Decat qui a donné pouvoir à Maurice Decat

Absent : Jacques BACH

Formant la majorité des membres en exercice.

Caroline Marx a été élue secrétaire.

**1 / Analyse des résultats de la Consultation Locale et décision sur le déploiement de la vidéo protection**

M le Maire énonce les résultats issus de la consultation locale sur la mise en œuvre de la vidéoprotection sur la commune organisée le dimanche 10 décembre 2023 :

* Nombre d’électeurs inscrits ; 913
* Nombres d’émargements : 252
* 1 bulletin blanc et 2 bulletins nuls
* Suffrages exprimés : 249
* Votes « OUI » : 181 (cent quatre-vingt un
* Votes « NON » ; 68 (soixante-huit)

M. Bach relève que la participation reste intéressante comparativement à certains scrutins.

M. Laugier a apprécié les différents débats et autres réunions préparatoires qui ont mené à la consultation ce qui répond à l’idée de démocratie participative ;

M Quinton relève l’abstention et se dit déçu de ce qui pourrait s’apparenter à un désintérêt à la vie communale, et à un désengagement citoyen,

M le Maire informe qu’un groupe de travail sera créé, en présence du référent de la gendarmerie, pour étayer la mise en œuvre de la vidéoprotection pour en faire relais au Conseil Municipal,

M Laugier se porte volontaire pour y participer.

Au regard des résultats M le Maire propose aux membres du conseil d’approuver le déploiement de la vidéoprotection sur la commune

Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité, (contre : 3 (Mme Peteau, Mme Lescat, M. Quinton) ; abstention : 1 (Mme Bourguignon) ; pour : 10)

**DECIDE** le déploiement de la vidéoprotection sur la commune

**CHARGE** M. le Maire d’organiser les différentes consultations nécessaires à son déploiement,

Plus rien n’étant à l’ordre du jour la séance est levée à 21 heures 05.